

COMMUNE DE

TORSAC

16410 TORSAC
Reçu le 20/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**délibération :
D_2024_34_8**

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 03 décembre à 19 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 29 Novembre 2024

Présents : 14

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal, LABUSSIÈRE Patricia, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, HENRI Audrey, JORAT David, DEPIT NAUZIN Caroline

Votants : 15

Pouvoirs :

TARDY Marie-Line a donné pouvoir à SAUMON Didier

**Objet : Restaurant "La
Forge" : conditions de
reprise de fonds**

Absent(s) : TARDY Marie-Line

Secrétaire de Séance : Catherine VARAS-DIARRA

Par délibération n° D 2024-32-2 du 25 septembre 2024, le conseil municipal a décidé de présenter une offre ferme et définitive de rachat des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce pour une somme de 70 000 € à Monsieur MELIN Pascal.

L'avocat de Monsieur MELIN a fait savoir que cette cession nécessite la production de pièces annexes que Monsieur MELIN a du mal à réunir dans son intégralité.

Aussi, il propose une résiliation amiable du bail commercial assortie du paiement d'une indemnité de départ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix pour et 4 abstentions, décide :

- d'autoriser de manière alternative Madame le Maire à procéder à une résiliation amiable du bail commercial de Monsieur Pascal MELIN, assortie du paiement d'une indemnité de départ de 70 000 €,

- d'autoriser Madame de Maire à signer tous les documents nécessaires.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 4

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Catherine BREARD

Emis le 03/12/2024, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le

Affiché le.....20 DEC. 2024

